



Publié par le Centre International  
de Référence pour les droits de l'enfant  
privé de famille

# Bulletin mensuel

N° 188  
JANVIER 2015

## EDITORIAL

### 2014 : plus de projets, moins de subventions...

*Pour ce premier éditorial de l'année, nous proposons le petit retour en arrière habituel sur les activités menées au Secrétariat Général du SSI et sur les perspectives qui se profilent pour l'année qui commence.*

Il s'agit peut-être d'un signe de l'évolution de notre époque, qui veut que les structures associatives non-gouvernementales doivent de plus en plus chercher leurs propres sources de financements et de moins en moins compter sur l'argent public. Preuve en est que le bilan opérationnel du SSI/CIR pour l'année écoulée (et par conséquent son bilan financier) illustre bien cette tendance : les projets créés et montés par nos soins gagnent en importance, alors qu'il est de plus en plus difficile de maintenir les contributions des autorités centrales qui soutiennent le SSI/CIR à un niveau constant.

#### Des finances « instables »

Malgré le soutien généreux pendant plus de 20 ans, depuis maintenant 3 ans, le budget prévisionnel lié aux contributions des autorités centrales qui soutiennent financièrement le CIR n'est plus couvert qu'à hauteur d'environ 80%. Cette baisse s'explique essentiellement par des coupes budgétaires rigoureuses mises en œuvre dans plusieurs pays, affectant sérieusement, en conséquence, les capacités des administrations à soutenir le SSI/CIR. Fort heureusement, la continuité, fort appréciée, du soutien d'autres pays, a jusqu'ici permis de limiter en partie les effets négatifs de cette diminution.

Si la réalisation de projets de terrain n'est naturellement pas motivée par des considérations économiques, il semble que l'apport financier qu'ils représentent est certes de plus en plus important, mais pas assez

toutefois pour nous permettre une bonne planification de ces activités, et en particulier en termes de ressources humaines.

Quoi qu'il en soit, l'année 2014 a vu une nette augmentation de la part de nos activités directement liées aux différents projets, ce qui est très réjouissant.

#### Un « soutien terrain » toujours nécessaire

Une part importante des activités du SSI/CIR en 2014 a ainsi été consacrée au soutien de différents pays d'origine : il s'est tout d'abord agi de terminer le projet mené conjointement avec l'UNICEF au Ghana, dans le cadre des efforts entrepris par ce pays pour préparer la ratification de la CLH-1993. Le SSI/CIR a également entrepris une évaluation du système de l'adoption en Arménie, et du système de prise en charge alternative en Tunisie, dans les deux cas en coopération avec le bureau national de l'UNICEF. Ces deux projets se poursuivront cette année, avec, en parallèle, un nouveau projet de soutien technique aux autorités en charge de l'adoption en Moldavie.

#### Les projets « maison »

Le projet « Un autre futur est possible pour les enfants handicapés en institution », prend de plus en plus d'ampleur : d'un côté, de plus en plus de pays manifestent leur intérêt à voir le programme mis en œuvre chez eux, et de l'autre, les donations privées qui en permettent la réalisation augmentent et permettent son



expansion progressive. Ainsi, une formation a été menée au bénéfice de professionnels en charge de cette question au Burkina Faso et au Vietnam, et deux missions d'évaluation ont été conduites au Mexique et à Maurice.

L'étude « Découvrir des abus lors de la recherche de ses origines » a démarré, grâce en particulier à l'enthousiasme que ce projet a suscité auprès des associations d'adoptés. Il s'avère en effet que cette thématique reste très peu explorée, qu'il n'existe à ce jour que peu d'outils pour tenter de répondre aux questions légitimes que les adoptés adultes peuvent se poser, et qu'il est donc urgent d'offrir rapidement aux professionnels les moyens d'y répondre.

### **Un service toujours utile**

Dans le cadre de ses activités plus traditionnelles, le SSI/CIR a publié 10 numéros de son bulletin mensuel, dont un double numéro consacré à « l'Année Internationale de la Famille » et un autre aux « Pères biologiques et pères adoptifs ». Dans un souci d'ouverture et d'échange, une large place a été laissée aux contributions d'auteurs externes au SSI/CIR, à travers la rédaction de 24 articles tout au long de l'année.

Un peu plus d'une centaine de requêtes diverses ont été adressées au SSI/CIR au cours de l'année, 14 états de situation ont été rédigés ou mis à jour portant à 94 le nombre de pays dont l'analyse est disponible sur notre site internet, des fiches relatives à la protection de l'enfant dans la prise en charge alternative et l'adoption ont été adressées au Comité des droits de l'enfant à chaque session et au Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant (avec d'autres organisations), des conférences et des formations ont été organisées. De plus, nous avons continué notre collaboration étroite avec nos partenariats surtout dans le plaidoyer pour la mise en œuvre des Lignes directrices (voir le prochain bulletin)... Bref, le bilan de l'année est réjouissant et nous conforte dans l'idée que notre travail est utile et apprécié.

**Toute l'équipe du SSI/CIR profite de ce premier éditorial pour remercier une fois encore les différentes personnes et institutions qui, grâce à leur soutien, rendent possible la poursuite de nos efforts.**

L'Équipe du SSI/CIR,  
Janvier 2015

